

# Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Sud Charente : bassins Tude et Dronne

Siège : Mairie de Chalais

Dossier suivi par :

Le technicien rivière

**Gaël Pannetier**

Tél. : 05.45.98.59.61

Tél. : 06.16.52.26.78

[siahsudcharente@gmail.com](mailto:siahsudcharente@gmail.com)

[www.siahsudcharentetudedronne.com](http://www.siahsudcharentetudedronne.com)

*Le 08 octobre 2015*

## Compte rendu de la réunion de chantier n°1 du 28 septembre 2015

Présents					
Organismes présents	Nom du représentant et fonction	Adresse	Téléphone	Télécopie	Mail
SIAH du Sud Charente	Mr Boniface Joël Président	La Chagneraie 16210 Rioux Martin	05 45 98 11 19	05 45 98 30 05	<a href="mailto:bonifacejoel@gmail.com">bonifacejoel@gmail.com</a>
SIAH du Sud Charente	Mr Pannetier gaël Technicien rivière	Mairie 16210 Chalais	05 45 98 59 61 06 16 52 26 78	-	<a href="mailto:siahsudcharente@gmail.com">siahsudcharente@gmail.com</a>
Bardenac	Mr Poirier Dany Maire	Mairie 16210 Bardenac	0545980217		<a href="mailto:mairiedebardenac@wanadoo.fr">mairiedebardenac@wanadoo.fr</a>
Brie sous Chalais	Mr Borde Pascal Maire	Mairie 16210 Brie sous Chalais	0548982807		<a href="mailto:mairiedebriesouschalais@wanadoo.fr">mairiedebriesouschalais@wanadoo.fr</a>
Brossac	Mr Jean Pierre Charbonnier Conseiller	Mairie 16480 Brossac	0545987014		<a href="mailto:mairie.brossac@wanadoo.fr">mairie.brossac@wanadoo.fr</a>
Curac	Mme Sébillaud Monique Maire	Mairie 16210 Curac	0545982631		<a href="mailto:mairie.curac@wanadoo.fr">mairie.curac@wanadoo.fr</a>
Entreprise Montauban et fils	Entreprise de Maçonnerie	Le bourg 16480 ST Laurent des Combes	0545983791		<a href="mailto:montauban.dominique@wanadoo.fr">montauban.dominique@wanadoo.fr</a>
Naudin TP	Entreprise de travaux publics	Le Maine 16 210 St Romain	0620129147		

<b>Diffusion</b>					
SIAH du Sud Charente	Mr Boniface Joël Président	La Chagneraie 16210 Rioux Martin	05 45 98 11 19	05 45 98 30 05	bonifacejoel@gmail.com
Entreprise Rivolet	Mr Rivolet Julien Conducteur de travaux	Nanclars (16)	0545203866		pat.rivolet@orange.fr
Bardenac	Mr Poirier Dany et les délégués	Mairie 16210 Bardenac	0545980217		mairiedebardenac@wanadoo.fr
Brie sous Chalais	Mr Borde Pascal et les délégués	Mairie 16210 Brie sous Chalais	0548982807		mairiedebriesouschalais@wanadoo.fr
Brossac	Monsieur Didier Maudet Mr Jean Pierre Charbonnier	Mairie 16480 Brossac	0545987014		mairie.brossac@wanadoo.fr
Curac	Mme Sébillaud Monique et les délégués	Mairie 16210 Curac	0545982631		mairie.curac@wanadoo.fr
Chalais	Mr Maury Jean Claude et les délégués	Mairie 16210 Chalais	0545981033		mairiechalais@orange.fr
AAPPMA de la vallée de la Tude	Mr Daniel Laroche Président	16210 Yviers	05 45 98 35 13	06 67 29 56 93	<a href="mailto:aappma.tude@sfr.fr">aappma.tude@sfr.fr</a>
Fédération de la pêche 16	Stéphanie Fénéon	60, rue de bourlion 16160 Gond Pontouvre	0681618227		s.feneon@peche16.com
ONEMA	Mr Dethier Sébastien Technicien de l'environnement - Chef de service départemental	Service départemental de la Charente 44, route d'Agris 16430 CHAMPNIERS	0545203717 0672081055	-	sd16@onema.fr
DDT	Mr Magnant Michel Police de l'eau	Service eau, environnement, risques 16023 ANGOULEME CEDEX	0517173875	-	michel.magnant@charente.gouv.fr
CG 16	Mr Marchegay Alain Responsable de la CATER du département de la Charente	44 rue de l'Arsenal CS 82523 16025 ANGOULEME Cedex	0621024832	-	<a href="mailto:amarchegay@charente-eau.fr">amarchegay@charente-eau.fr</a>

**Nature des travaux prévus :**

**Programme de travaux d'entretien de la Tude et de ses affluents – Tranche 10 – 2015**

**Ruisseau de la Viveronne**

**Entretien de la ripisylve 8575 m de cours d'eau**

**Diversification d'écoulement : 20 sites**

**Risbermes : 25 sites**

**Continuité écologique : 11 sites**

**La Viveronne est découpée en trois parties.**

**Partie 1 : Partie amont de la Viveronne (du pont de Viveron au pont de chez Rullier) et Chalais intra muros.**

**Travaux réalisés en régie et avec le chantier d'insertion Pass Sud Charente**

**Valorisation de ripisylve, réouverture du cours d'eau et gestion des rémanents : 3700 m**

**Risbermes : 5**

**Partie 2 : Partie Médiane (du pont de chez Rullier au Pas Picot)**

**Travaux réalisés par l'entreprise Sud Charente Paysages 16480 Brossac**

**Valorisation de ripisylve, réouverture du cours d'eau et gestion des rémanents : 2500 m**

**Risbermes : 10 de 10m<sup>2</sup>**

**Aménagements de diversification des écoulements : 10 de 2.5t de galet remblai**

**Partie 3 : Partie aval (du pas Picot à la confluence avec la Tude)**

**Travaux réalisés par l'entreprise Rivolet AREA 16230 Nanclars**

**Valorisation de ripisylve, réouverture du cours d'eau et gestion des rémanents : 2400 m**

**Risbermes : 10 de 10m<sup>2</sup>**

**Aménagements de diversification des écoulements : 10 de 2.5t de galet remblai**

**Aménagements de continuité écologique et piscicole :11**

**Site n°1 : Naudin TP - Site n°2 : Naudin TP – Site n° 3 : Naudin TP – Site n°4 : Naudin TP**

**Site n°5 : Rivolet AREA - Site n°6 : Rivolet AREA – Site n°7 : Rivolet AREA–**

**Site n°8 : Naudin TP- Site n°9 : Rivolet AREA – Site n°10 : Rivolet AREA –**

**Site n°11 : Rivolet AREA**

**Montant total prévisionnel des travaux : 77 875 € ht**

### **Intervenants sur les travaux de la Viveronne :**

Régie du SIAH du Sud Charente avec Pass Sud Charente : Végétation

Entreprise Sud Charente Paysages : Végétation + recharge minérale

Rivolet AREA (16230 Nanclars) : Végétation + recharge minérale

Rivolet AREA (16230 Nanclars) : Continuité écologique et piscicole

Naudin TP : Continuité écologique et piscicole

**Travaux prévus du 14  
septembre au 15 décembre  
2015**

### **Préambule :**

Une réunion publique appelée clap'eau a été organisée le 24 juillet 2015 sur la commune de Brie sous Chalais, elle a permis de rencontrer des élus, riverains et des partenaires institutionnels. Une présentation du syndicat et des travaux à réaliser a été faite. Cette réunion s'est suivie d'échanges et de questionnements de la part de l'assemblée.

A la suite de cette réunion le technicien de rivière s'est attaché à rencontrer sur le terrain tous les riverains et les exploitants qui le souhaitaient. Ces rencontres très enrichissantes ont permis d'échanger techniquement sur les parties opérationnelles des travaux et les objectifs à atteindre.

### **1- Préparation des travaux à effectuer :**

- Les chefs d'équipes ont pris connaissance de l'ensemble du cahier des charges, le matériel présent sur le chantier est conforme et la sécurité sur le chantier a été abordée.

Les principales lignes du cahier des charges (CCTP) qui ont été abordées :

- Pour la gestion de la végétation, les prestations doivent être conformes au contenu au cahier des charges ; elles sont ciblées et non systématiques ;

- L'équipe doit éviter toutes dégradations sur la végétation existante et les parcelles sur lesquelles elle évolue ;

- Les percées seront limitées aux endroits dépourvus de végétation arborée sauf cas exceptionnel;

- Les équipements de sécurité (EPI) prévus dans ce type de chantier doivent être utilisés

- Les coupes doivent être propres et doivent permettre une bonne cicatrisation des plaies ;

- La mise en diffus des branches sera privilégiée à l'incinération dans les zones boisées ;

- Seuls des produits biologiques doivent servir à allumer les tas de bois ; ces tas en fonction des parcelles, seront à incinérer plutôt sur la zone de culture (une fois la récolte effectuée) que sur les bandes enherbées. Certains rémanents ne seront brûlés qu'après le ramassage du maïs. Les tas resteront sur les bandes enherbées en attendant.

- Le technicien de rivière passera plusieurs fois par semaine sur le chantier et sera en lien direct en le chef de chantier qui prendra les décisions pour la bonne réalisation du chantier.

### **2- Points particuliers traités ce jour :**

#### **Restauration du pont de Viveron :**

Depuis le mois d'avril 2015, le syndicat a apporté gratuitement un appui technique et administratif pour le compte des communes de Brossac, Brie sous Chalais et Bardenac.

Les travaux de rénovation du pont étaient très urgents et son état ne permettait plus d'assurer sa pérennité. Des estimations précédentes avaient annoncées avec des coûts de rénovation entre 50 et 60000 €.

Après avoir déterminé les travaux à réaliser, l'entreprise Montauban et Naudin ont été attributaires du chantier pour chacune des parties qui leur revenait.

La commune de Brie sous Chalais s'est chargée de toute la partie administrative et du dépôt de dossier de subvention à la région Poitou Charente. (FRIL).

L'entreprise Naudin s'est chargée de recréer des fondations et l'entreprise Montauban de la restauration intégrale des maçonneries. Tout le monde souligne la qualité du travail réalisé par les entreprises.

Le coût des travaux définitifs s'élève à 11 478 € ht, avec une répartition au prorata des travaux réalisés sur l'emprise du pont qui concerne chacune des trois communes respectives. A ce coût de travaux, il faut soustraire 40% de subvention du FRIL (pour la préservation patrimoniale de cet ouvrage d'art.)

En complément de ces travaux, le syndicat a restauré la continuité écologique et piscicole sur 70m en aval du pont. (site n°1)

### **Gestion de la ripisylve**

Le traitement de la ripisylve a été commencé sur la partie amont au cours de la semaine 37, sur la partie médiane par l'entreprise Sud Charente Paysages au cours de la semaine 38 et sur l'aval par l'entreprise Rivolet au cours de la semaine 40.

Les arbres morts de taille conséquente seront traités lors du passage (gestion des rémanents) de la mini pelle équipée d'une pince forestière qui permettra de mieux orienter les abattages afin de limiter les dégâts périphériques.

Le brûlage des rémanents sera réalisé lorsque les conditions météorologiques le permettront et lorsque les maïs seront ramassés.

### **Continuité écologique** : 11 sites

Les matériaux nécessaires sont acheminés sur chaque site depuis la semaine 38.

L'entreprise Naudin et Rivolet en charge de ces aménagements sont mobilisées pour que l'ensemble des sites soit réalisé dans les plus court délais afin d'éviter toutes dégradation de parcelles.

### **Diversification d'écoulements** : 20 sites

Elles seront réalisées dans le mois d'octobre après validation des sites par le technicien de rivière.

### **Les Risbermes** : 25 sites

Elles se feront au fur et à mesure de l'entretien de la ripisylve après validation des sites par le technicien de rivière.

**PROCHAINE REUNION LE :**

**Le jeudi 22 octobre 2015 à 10h00 au pont de Bas Bousson à Brie sous Chalais**

Nota : le présent compte rendu est accepté s'il n'est fait aucune observation dans un délai de 7 jours

